

OCTOBRE 2024 #376

Cholet mag

À LA UNE P. 14

**La Collectivité
engagée pour
votre santé**

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
**L'aventure du Salon
des Arts 2024**
À LIRE P. 9

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
**Élise, coordinatrice du
Contrat Local de Santé**
À LIRE P. 12

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
**Le Palais des Sports
se dévoile**
À LIRE P. 20

Dimanche 8 septembre

Bonnes affaires

Malgré le mauvais temps, les Choletais sont venus chiner, faire le plein de trouvailles et de bonnes affaires au traditionnel vide-grenier de la place Travot.



© Aveline Benoits

Dimanche 8 septembre

160 associations

Pour cette 4^e édition, le Forum des Associations a vu passer plus de 1 500 visiteurs au Parc des Expositions de la Meillaie. Avec 160 stands, ils ont pu découvrir un panel représentatif du tissu associatif local.



Lundi 2 septembre

C'est la rentrée !

Tout comme les 3 223 écoliers des écoles publiques, 613 élèves de maternelle et 1 098 élèves de classes élémentaires des écoles privées ont fait leur rentrée cette année.



© Au Studio D

Mardi 3 septembre

Près de 1 000 étudiants

965 étudiants ont fait leur rentrée universitaire au Campus de Cholet. Après des réunions pédagogiques et la découverte des services mis à leur disposition dans l'agglomération, ils ont pu profiter d'un stand de fouées pour la pause-déjeuner, avant de terminer la journée sur une note sportive avec des initiations à Ribou.



Lundi 16 septembre

Stade Omnisports

Les aménagements au Stade Omnisports se poursuivent. Après le remplacement du gazon du terrain d'honneur, la deuxième phase de travaux vient de débuter. Elle consiste en la réfection et l'étanchéité de la casquette qui couvre les tribunes, la restauration des gradins, ainsi que le ravalement de la façade et le remplacement des menuiseries extérieures côté parking, pour un budget total de 1,5 M€.

VOUS
QUI LE DITES !

5 ans des Halles

Pour fêter le cinquième anniversaire des Halles, l'association des commerçants a vu les choses en grand. En plus de toutes les animations festives, ateliers, concerts, spectacles, ils se sont donné le défi de remporter le concours de la plus grande planche apéro du monde. Record battu largement avec 353,20 mètres de mets culinaires. À cette occasion, nous vous avons tendu le micro.

"Je trouve ça drôle. C'est une animation dans la ville qui permet de réunir les gens, et je trouve ça bon enfant, c'est sympathique."



"C'est inimaginable le travail que ça peut donner parce que quand même 350 m de préparation c'est énorme !"



"Elles sont bien les Halles, elles sont belles. Moi ça me convient !"



"Par rapport aux anciennes Halles, on est quand même aujourd'hui sur une offre beaucoup plus qualitative et puis les commerçants sont bien mieux mis en avant qu'auparavant et on garde quand même cet esprit de place de marché."



Vidéo sur cholet.fr

Simplifiez-vous la ville !

- actualités
- loisirs
- mobilité
- signalements
- démarches en ligne

...



Téléchargez l'appli



CHOlet



© Melvyn Augas

Samedi 31 août

80 ans de la Libération

Défilé de véhicules militaires, démonstration de danses d'après-guerre, recueillement ou encore lâcher de pigeons voyageurs, pour les 80 ans de la Libération de Cholet, la Société des Sciences, Lettres et Arts (SLA) et le Groupe Choletais de Reconstitution Historique (GCRH) ont fait revivre l'ambiance de l'époque.

En édition limitée, des cartes postales commémoratives sont en vente à l'Office de Tourisme. Tarif : 10 € le lot de 6.



Chanter pour les enfants du Liban



ment de l'aide financière apportée par l'association. Les dons et les différentes manifestations, comme la randonnée, la vente de chocolats ou ce concert ont donc encore plus d'importance. "Aujourd'hui, la situation est toujours aussi dramatique économiquement, politiquement et aggravée par les conflits dans la région. La misère n'épargne plus aucune famille dans ce quartier, mais nous pouvons nous réjouir de savoir que tous nos enfants parrainés de Nabaa ont terminé leur année scolaire et ce, grâce à une forte mobilisation autour de Libami. Nous devons continuer, voire renforcer notre engagement. Ces familles ont tellement besoin de nous", confie **Françoise Kouche**, Présidente de Libami Cholet. ■

L'association Libami Cholet organise un concert pour venir en aide aux familles libanaises. La chorale Ségui'Singers se produira sur la scène d'Interlude samedi 12 octobre à 20h30.

Après sa traditionnelle randonnée de début octobre, Libami Cholet multiplie les actions caritatives. L'association Libami vient en aide aux familles précaires du quartier de Nabaa, à Beyrouth. Depuis plus de trente ans, l'association Libami instaure des parrainages pour contribuer à la scolarisation et à la distribution de repas pour les enfants.

Actuellement plus de 150 personnes, majoritairement issues du Choletais, soutiennent le mouvement.

"Ces familles ont besoin de nous"

Face à la crise économique et à l'effondrement de la livre libanaise, de nombreuses familles libanaises dépendent entière-

Ségui'Singers chante "Prenons le temps"

Samedi 12 octobre
20h30 - Théâtre Interlude

Réservations à l'Office de Tourisme du Choletais

02 41 49 80 00 / ot-cholet.fr

Tarifs : 12 € (6 € pour les -10 ans)

www.libamifrance.org



les **Z&C** 2024
lectiques





02 NOV.
TRAINS CHOLET
◁> CHEMILLÉ

16 & 17 oct. – 02 nov.

Collection Automne

▲ curieuse & populaire

Kamango

Jewel Usain

Zaho de Sagazan

Yoa

Bonnie Banane

Danakil

Luther

Odor

Brama

Creeds

French 79

Youssef Swatt's

44^e festival de la photographie

Alain Martineau, David de Rueda, Julie de Waroquier, Michael Portillo, Nicolas Boutruche, Youry Bilak sont les six photographes mis à l'honneur à l'occasion du 44^e "Festival Photo Cholet" organisé par le Groupe d'Animation Photographique. Rendez-vous du 25 octobre au 17 novembre au Musée d'Art et d'Histoire pour découvrir leurs œuvres.
Rencontrez les photographes samedi 26 octobre de 10h à 12h. ■

Autour de l'expo

Conférences :

- **Youri Bilak**, puis **Nicolas Boutruche**
samedi 26 octobre 14h30 puis 16h
- **Michael Portillo**
samedi 2 novembre à 14h30
- **Alain Martineau**
samedi 16 novembre à 14h30

INFOS

02 72 77 23 22

Horaires des visites guidées sur cholet.fr

Entrée gratuite

Sans réservation mais places limitées

Les Arts de scène

2024 . 2025

SAISON ARTISTIQUE

MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE

PROGRAMME SUR CHOLET.FR

Direction de la Communication : Denis Vignat - photos: d'Arnaud - mai 2024
Téléphone : +33(0)241 41 12 03 84 9 - Fax : +33(0)241 41 12 03 85 0 - Email : cholet@cholet.fr



MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

conservatoire
DU CHOLETAIS

CHOlet[®]
agglomération

L'aventure du Salon des Arts 2024



L'artiste peintre Jérôme Cossé animera des stages à l'occasion du Salon des Arts 2024.

Jérôme Cossé sera l'invité d'honneur du Salon des Arts qui se tiendra du 13 au 20 octobre, à la Salle des Fêtes.

Les œuvres sur papier font la surprise

La 54^e édition du Salon des Arts se démarque par davantage de candidatures dans chacune des catégories proposées. "C'est une grande surprise, non seulement, il y a plus de candidats, mais c'est aussi de meilleure qualité, avec des œuvres qui viennent d'Australie, d'Égypte, d'Amérique, d'Allemagne... Il y a aussi beaucoup plus de Choletais amateurs qui se sont lancés", constate Arno Bigot, Président du Salon des Arts. Cette année, le nombre de candidats pour les œuvres sur papier a d'ailleurs triplé, passant de 9 à 25 propositions.

Pour faire honneur à cette sélection, la commission du Salon a restructuré les palmarès. Il y aura désormais trois 1^{er} prix Ville de Cholet et trois prix du public décernés dans les catégories peintures, sculptures et œuvres sur papier. Ensuite, le concours sur motifs ouvert aux visiteurs se déclinera en trois sections, les plus de 16 ans, les moins de 16 ans et les espoirs.

C'est à l'un des plus grands salons d'art d'Europe, le Salon des Artistes français, que se sont rencontrés l'artiste peintre Jérôme Cossé et Arno Bigot, le Président du Salon des Arts. "Jérôme Cossé, à cette occasion, a reçu de nombreuses distinctions. C'était le moment de lui proposer d'être notre invité avant qu'il ne devienne inatteignable", explique l'organisateur. C'est avant tout sa technique qui a séduit les membres du jury, ainsi qu'Arno Bigot. Jérôme Cossé propose un univers entre monotypes à partir de photos déstructurées, dessins au fusain et plexiglas. "On est à la limite de l'abstraction entre lumière et obscurité. On s'est tous demandé comment il faisait", confie-t-il. Les Choletais auront l'occasion de le voir à l'œuvre pendant cette 54^e édition du Salon des Arts.

60 m² et une scène rien qu'à lui

"On a prévu une scène, dans la Salle des Fêtes, qui sera son espace de travail. On va installer un grand plexiglas sur lequel il pourra peindre. Il a carte blanche. L'objectif est qu'il nous surprenne. Ça va être une vraie aventure où les visiteurs feront partie de l'œuvre", poursuit le Président. Présent de l'installation jusqu'à la journée de clôture du Salon des Arts, Jérôme Cossé composera son tableau en direct sur des créneaux spécifiques. Il donnera également des stages de découverte pendant toute la durée de l'événement. De plus, un espace de 60 m² est réservé pour une exposition de ses toiles. ■

INFOS

 Salon des Arts

300 heures sur une maquette

La 15^e édition du Forum de la Maquette Mauges-Expo se déroulera le week-end des 19 et 20 octobre, à La Meilleraie. Christian Stock a découvert la maquette pendant l'enfance. Membre du Maquettes Club des Mauges depuis 2017, le retraité aujourd'hui secrétaire adjoint de l'association fera partie des exposants.

Ça consiste en quoi être maquettiste ?

Ça va dépendre des individus. Certains vont s'épanouir dans des véhicules blindés, d'autres vont trouver leur plaisir

à peindre avec précision des figurines ou à travailler sur un circuit ferroviaire. Ma spécialité, ce sont les maquettes d'hélicoptères.

Comment procédez-vous ?

En règle générale, chacun travaille sur sa maquette. On l'achète dans le commerce sous la forme d'une boîte qui comporte des pièces en plastique. Il faut les assembler, les coller, les peindre. Quand on veut atteindre une certaine exactitude, on est amené à refaire des pièces pour les améliorer. Je peux facilement passer jusqu'à 300 heures sur un modèle.

Comment vous inspirez-vous pour le réalisme des pièces ?

Il faut une bonne documentation tout simplement. Ça peut être des photos sur le Web, il existe des monographies aussi.

Tout le monde peut-il être maquettiste ?

Tout le monde peut le devenir, à partir du moment où la personne possède les qualités requises : la patience, la curiosité, et puis finalement l'amour du travail bien fait tout simplement. ■



Christian Stock, ainsi que d'autres membres du Maquettes Club des Mauges, travaille sur un diorama ferroviaire.

Forum de la Maquette

Une centaine de stands et près de 400 exposants avec différentes spécialités seront à découvrir lors de Mauges-Expo.

Rendez-vous de 11h à 19h samedi 19 octobre et de 9h à 18h dimanche 20 octobre.

Entrée 7 €, pass deux jours 12 €, enfants 12-16 ans 4 €, entrée gratuite pour les moins de 12 ans.

Restauration sur place.

INFOS

Maquettes Club des Mauges



La suite de l'interview

TÉLÉCHARGEZ VOTRE INVITATION EN SCANNANT LE QR CODE



**SALON
MAISON
& DÉCO
CHOLET
PARC-EXPO
25 AU 27 OCT.**

Vendredi, Samedi et Dimanche 10h - 19h / www.leopro.fr
Entrée 5€ - Gratuit pour les moins de 18 ans





Atelier sur le référencement internet
à la Filature numérique.

Entrepreneurs, des clés pour votre réussite

Ateliers, conseils individuels ou encore témoignages, du 14 au 18 octobre, l'opération "Les Folles Journées pour Entreprendre" accompagne les jeunes et futurs entrepreneurs.

En 10 ans, le nombre d'entreprises créées dans le Maine-et-Loire a doublé, passant à près de 10 000 établissements en 2024.

Sur les 1 300 sociétés créées dans l'agglomération l'an dernier, beaucoup l'ont été sous forme de micro-entreprises. Parmi elles, une faible majorité génère du chiffre d'affaires et de trop nombreux entrepreneurs se lancent sans réels conseils. "Les Folles Journées pour Entreprendre" sont prévues pour accompagner les entrepreneurs.

Des thématiques variées

L'événement, piloté par la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49 (MCTE 49), en partenariat avec Cholet Agglomération, propose

différents ateliers pour aiguiller et conseiller les personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Seront notamment abordées des thématiques telles que le réseautage, la prospection grâce à LinkedIn, le référencement de site internet, mais également des préoccupations plus sociétales, comme savoir concilier vie de famille et entreprise par exemple. C'est aussi l'occasion de rencontrer des professionnels du secteur qui témoigneront et apporteront des clés pour préparer au mieux un projet professionnel. ■

INFOS

Direction du Développement économique
Emmanuel HUBERT
02 44 09 26 37
ehubert@choletagglomeration.fr

Forum

Mercredi 16 octobre, de 14h à 18h à la Filature numérique se tiendra un forum sur la création et la reprise d'entreprise. Rassemblées en un même lieu, le temps d'une demi-journée, une quarantaine de structures de l'accompagnement et du financement de la création – reprise d'entreprise, vous accueilleront pour répondre à vos questions.

**Programme complet
et inscriptions
sur lesmcte49.fr**

Élise, 32 ans.
Coordinatrice
du Contrat Local de Santé
au sein du service
Santé et Handicap.
Au service des Choletais
depuis 6 ans.



“
**Nous travaillons
sur l'accueil des nouveaux
praticiens et des internes
afin de maintenir
une offre de santé
pour les habitants.**”

Élise, coordinatrice du Contrat Local de Santé

En quoi consiste votre métier ?

Je suis l'interlocutrice des acteurs engagés dans la mise en œuvre du projet local de santé et je conduis avec eux des projets qui répondent aux volontés politiques des élus de Cholet et de l'Agglomération et aux besoins de santé des habitants. Je coordonne des projets en lien avec trois champs d'intervention : la prévention et la promotion de la santé, le parcours de santé des personnes vulnérables et l'accès aux soins. L'objectif est de trouver et mobiliser des leviers d'actions pour répondre au mieux aux besoins de santé des Choletais.

professionnels de la petite enfance de la Collectivité sur la santé environnementale et l'exposition aux polluants intérieurs. Nous poursuivons nos actions de dépistage sur les différents cancers ainsi que l'information sur la santé mentale. La prévention est un levier important, permettant de limiter ensuite le besoin d'accès aux soins. Concernant ce volet, nous continuons de décliner le plan d'attractivité médicale du territoire et travaillons sur l'accueil des nouveaux praticiens et des internes afin de maintenir une offre de santé pour les habitants.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime la variété des thématiques abordées et la diversité des acteurs avec qui je peux travailler. C'est très enrichissant, j'apprends constamment et c'est ce qui me plaît. Le secteur de la santé est en tension. Des moyens sont mis en œuvre localement pour essayer d'y remédier. La création récente d'un service dédié avec davantage de moyens humains va faciliter la prise en compte de tous les aspects de la santé et la mise en place d'actions concrètes et régulières. ■


Comment se déroule une journée type ?

Il n'y a pas de journée type. Cela va dépendre de l'actualité et des projets en cours. Je travaille avec différents acteurs et nous nous réunissons tout au long de l'année pour travailler sur différents champs d'intervention. En cette fin d'année, nous allons par exemple proposer des formations sur les conduites addictives à destination des professionnels du territoire pour mieux les outiller dans le cadre de leur accompagnement auprès de leurs usagers ou patients. Des temps de sensibilisation sont également prévus, auprès des



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



Nous ne pouvons pas dire que notre système de santé est le meilleur au monde en observant sa déliquescence sans agir. En tant que Maire, je dois tout tenter pour remédier à cette situation de pénurie de médecins, avec les marges de manœuvre restreintes qui sont les miennes. 

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire



Ce numéro de Cholet Mag évoque les actions mises en place par la Ville de Cholet et Cholet Agglomération pour permettre aux Choletais de se soigner correctement. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Après le lancement du plan d'attractivité médicale de Cholet Agglomération en mars dernier, qui permet notamment de financer l'installation de médecins libéraux, les élus de la Ville de Cholet ont voté lors du Conseil municipal du 9 septembre dernier la création d'un "Centre Municipal de Santé". La Collectivité va ainsi salarier des médecins, se substituant à l'État dans son incapacité à répondre aux besoins de nos concitoyens.

D'abord installé dans des locaux provisoires, le Centre Municipal de Santé accueillera définitivement les Choletais dans les bâtiments municipaux de la rue du Docteur-Coignard. Plus de 550 m² vont ainsi être rénovés et comprendront entre autres 9 cabinets de consultation. Les futurs médecins salariés de la Ville de Cholet accueilleront leurs patients sur ce site à partir de la rentrée 2025. Malheureusement, les Choletais doivent encore patienter. D'ici la fin de l'année, nous leur donnerons plus d'informations.

Je profite de ces quelques lignes pour rappeler que je déplore depuis de nombreuses années le manque de moyens alloués à une véritable politique de santé publique en France. Nous ne pouvons pas dire que notre système de santé est le meilleur au monde en observant sa déliquescence sans agir. En tant que Maire, je dois tout tenter pour remédier à cette situation de pénurie de médecins, avec les marges de manœuvre restreintes qui sont les miennes.

Un autre sujet passionne les habitants du territoire : le Palais des Sports ?

En effet, nous avons dévoilé le projet retenu pour le futur Palais des Sports, qui remplacera l'Espace rouge de La Meilleraie, à l'horizon 2028. Ce magnifique équipement accueillera bien entendu l'équipe de Cholet Basket, mais d'autres rendez-vous sportifs ou culturels pourront y être organisés.

Le Choletais est une terre de sport. Ce Palais des Sports sera à l'image de son dynamisme sportif ! ■



Gilles Bourdoleix

Maire de Cholet
Président de Cholet
Agglomération

“ Le 9 septembre dernier, le Conseil municipal a entériné la création d'un Centre Municipal de Santé. C'est un effort important que fait la Collectivité. Nous avons souvent dénoncé le manque de réaction de la part de l'État sur ce problème de santé publique, alors même que la santé est une mission régalienne fondamentale. Hélas, depuis des années, cela n'a pas été pris en compte, notamment sur la formation des jeunes médecins qu'il aurait fallu élargir il y a 12 ou 15 ans. Nous avons donc pris des décisions importantes, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé qui nous accompagne. Notre volonté est d'essayer de répondre à cette problématique très importante pour les Choletaises et les Choletais de pouvoir trouver un médecin généraliste de référence. ”

La Collectivité engagée pour votre santé

Le territoire choletais connaît une problématique de désertification médicale. Pour tenter d'enrayer cette pénurie, la Ville de Cholet et l'Agglomération actionnent plusieurs leviers.

Plus de 13 000 personnes sont aujourd'hui sans médecin traitant à Cholet et dans les 12 communes de l'ouest de Cholet Agglomération. Un chiffre qui augmentera avec le départ de 4 médecins d'ici la fin de l'année. Une situation critique qui préoccupe les élus.

Si les déserts médicaux sont une réalité dans les campagnes, ils le sont aussi pour beaucoup de villes. C'est le cas pour Cholet et les communes de l'ouest de l'agglomération. L'une des raisons expliquant cette pénurie de blouses blanches est à trouver du côté de la limitation du *numerus clausus* – c'est-à-dire le nombre d'étudiants en médecine autorisés à accéder à la 2^e année. La nouvelle loi de 2019 a fini par réviser ce *numerus clausus*, initialement instauré en 1971. Le nombre de médecins à former est dorénavant décidé à l'échelle régionale, à la fois en fonction des besoins des territoires et des capacités d'accueil des universités.

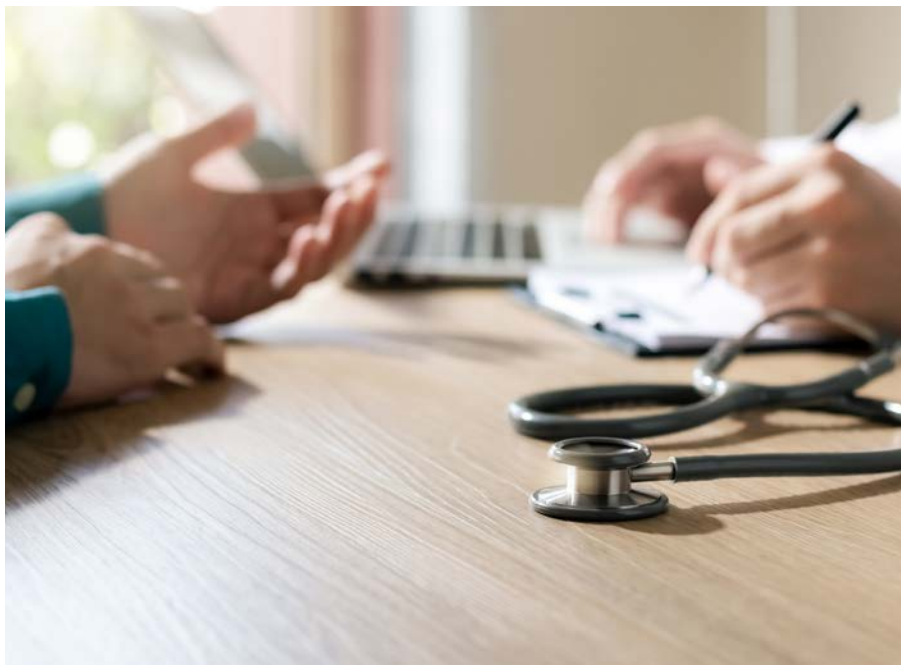
Dorénavant, environ 10 300 médecins seront chaque année formés, contre 8 500 jusqu'ici. Mais malgré cette ouverture et parce que les études de médecine sont longues, la situation risque d'être encore compliquée dans les prochaines années, compte tenu du départ à la retraite des médecins issus de la génération du baby-boom, de l'augmentation de l'espérance de vie ou encore de la multiplicité des pathologies chroniques.

Un cadre : le Contrat Local de Santé

Pour faire face à ce phénomène, l'équipe municipale et les élus communautaires ne ménagent pas leurs efforts pour limiter les conséquences d'un manque d'offre de soins de proximité pour les Choletais. *"C'est une question de santé publique au sens large. Il s'agit de mobiliser des leviers d'action pour trouver les moyens de désengorger l'accès au soin. C'est ce que nous faisons en travaillant avec tous les acteurs du territoire, dans le cadre du Contrat Local de Santé"*, indique **Antoine Rameh**, Conseiller municipal et Conseiller communautaire délégué à la Santé. Signé en 2019 et prolongé jusqu'en 2025, le Contrat Local de Santé (CLS) concerne toute la santé en s'intéressant aussi bien à la prévention qu'à l'organisation des soins. Il définit certains enjeux prioritaires, identifie les thématiques transverses à traiter, et cela sur l'ensemble des champs, depuis la promotion de la santé en passant par l'offre de soins et le parcours de santé. *"Avec cette contractualisation, Cholet Agglomération s'est inscrite dans une démarche globale volontariste plaçant la santé comme prioritaire pour le territoire"*, note l'élu. Avec un volet important axé sur la prévention : conduites addictives, prévention des cancers, santé sexuelle, santé environnement et qualité de l'air intérieur... *"L'objectif est de travailler ces questions de santé le plus en amont possible pour limiter les besoins d'accès au soin, dans un contexte particulièrement tendu."*



Déclaration
de Gilles Bourdoux
en vidéo sur cholet.fr



Un plan pour réduire la désertification médicale

Après la reconnaissance de l'ouest de l'agglomération en Zone d'Action Complémentaire, l'Intercommunalité a lancé en mars dernier son plan d'attractivité médicale. Explications.

Il s'agit par ces initiatives d'inverser la problématique de désertification médicale que connaît le territoire. *"Cela n'est pas de gaieté de cœur que nous faisons le choix d'agir dans ce domaine. La santé est une mission régalienne de l'État, qui ne relève pas de notre compétence. Mais nous ne pouvons laisser la situation se dégrader encore plus"*, argumente **Gilles Bourdouleix**, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération.

Piloté par Cholet Agglomération, ce plan a été élaboré en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'AMicale des Omnipraticiens du Choletais (AMOC).

600 000 € sur 3 ans

"Trois aides financières ont ainsi été décidées en concertation avec les maires des communes concernées et après consultation des acteurs santé du Choletais", précise **Antoine Rameh**, Conseiller communautaire délégué à la Santé.

- **Une aide forfaitaire à l'installation**, destinée aux médecins généralistes libéraux exerçant en ambulatoire. Le professionnel peut être médecin collaborateur ou assistant collaborateur. En fonction de la situation du praticien, l'aide allouée ne pourra pas dépasser le montant maximum de 32 000 €. En contrepartie, le médecin s'engage à exercer au minimum 5 ans dans la Zone d'Action Complémentaire (ZAC).

- **Une aide au maintien des cabinets médicaux de médecine de ville** exerçant en libéral et confrontés au départ d'un membre de l'équipe médicale. Le montant de l'aide est plafonné à 30 000 € et ne pourra pas dépasser la somme restant à la charge effective des autres médecins du cabinet suite au départ du praticien non remplacé. Cette aide ne peut être mobilisée que pour compenser le départ d'un seul praticien au sein d'un même cabinet médical. En contrepartie, le cabinet médical s'engage notamment à maintenir son activité au minimum 5 ans dans la ZAC. À noter : une seule aide par cabinet pourra être mobilisée à la fois.

- **Une indemnité d'étude et de projet professionnel à destination des étudiants et des internes** de 3^e cycle de médecine générale, d'un montant maximum annuel

de 4 800 €. En contrepartie, l'étudiant s'engage notamment à exercer en tant que médecin généraliste, en libéral ou en qualité de salarié, dans la ZAC, au minimum 5 ans.

Le budget alloué est de 200 000 € par an, sur 3 ans. Ce plan court jusqu'au 31 décembre 2026, en cohérence avec la durée du zonage en Zone d'Action Complémentaire du territoire choletais. *"Cette somme pourra être augmentée si besoin, de façon à ne pas fermer la porte à des opportunités d'installation"*, précise le Maire-Président. 13 communes sont concernées par ce plan : Cholet, Bégrolles-en-Mauges, Le May-sur-Èvre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines et Vezins.

Le soutien de l'Agence Régionale de Santé

Pour ce plan d'attractivité médicale, l'Agence Régionale de Santé soutient Cholet Agglomération dans le cadre du Contrat Local de Santé et de son axe intitulé "Accès aux soins et à l'offre de santé". L'ARS va ainsi subventionner ce plan d'actions à hauteur de 200 000 €. *"Cette somme participera à la mise en place d'un guichet unique facilitant les différentes démarches, à la communication et à l'emploi de personnel dédié au suivi de ce plan d'attractivité médicale"*, détaille **Annyvonne Auffret**, Directrice de la délégation territoriale de Maine-et-Loire de l'ARS.

Depuis le vote du plan d'attractivité médicale en mars dernier, la Collectivité a soutenu 3 installations, pour un montant total d'aides qui s'élève à 46 666 €. Une aide au maintien est inscrite au Conseil d'Agglomération de novembre, proposée à 30 000 €.

La Ville crée un Centre Municipal de Santé

Le 9 septembre dernier, le Conseil municipal a entériné la décision de création du Centre municipal de santé, qui se situera rue du Docteur-Coignard. Le projet prévoit 9 bureaux de consultation pour les futurs médecins salariés de la Ville de Cholet.

Le territoire choletais fait face, depuis de nombreuses années, à une raréfaction grandissante de la ressource médicale, malgré les projets d'implantation ou de structuration portés par les professionnels de santé. Cette tension sur l'offre en matière de santé a conduit l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) à classer l'ouest de Cholet Agglomération en Zone d'Action Complémentaire (ZAC), en juillet dernier. Ce classement a permis à Cholet Agglomération d'initier une politique de

soutien à l'installation et au maintien des médecins généralistes exerçant en ambulatoire, en secteur 1, seuls ou en cabinet. Ce dispositif d'aide ne suffit toutefois pas à compenser le départ de praticiens et à répondre aux besoins de la population. Afin de renforcer les politiques existantes et de diversifier les modes d'exercice (salarial), la Ville souhaite ouvrir un Centre Municipal de Santé proposant une offre de soins pérenne et adaptée.

9 cabinets sur 550 m²

Après une période de travaux de réhabilitation, le Centre Municipal de Santé ouvrira ses portes rue du Docteur-Coignard en octobre 2025. Neuf cabinets d'une surface de 20 à 28 m², des espaces administratifs et des locaux techniques seront réaménagés pour garantir une qualité d'accueil des patients et d'exercice professionnel.

Son emplacement en centre-ville, avec plusieurs parkings à proximité, permet un accès facilité. Le montant des travaux s'élève à 1 145 000 €.

Côté ressources humaines, les médecins salariés seront entourés de 3 assistants médicaux et d'un coordinateur. Un effort considérable de la Collectivité.

Ouvert du lundi au samedi matin, avec la pratique systématique du tiers-payant, ce futur Centre Municipal de Santé est une nouvelle réponse à la problématique de pénurie de médecins ; un service qui permet l'accès aux soins à tous, et surtout aux plus précaires.

Vous cherchez un médecin traitant ?

• Dans un premier temps :

Vous pouvez consulter l'annuaire de santé de l'Assurance Maladie annuaire.sante.ameli.fr

• Dans un second temps :

Vous pouvez contacter le Service Médical de Proximité
4 rue du Val de Loire
02 41 41 11 25

• La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du territoire choletais a mis au point un dispositif permettant aux médecins généralistes du territoire de prendre connaissance des personnes en recherche de médecin traitant et de pouvoir les contacter directement lorsqu'une place se libère. Pour cela, il vous suffit de vous identifier sur : cptsducholetais.fr
Rubrique "Je cherche un médecin traitant".

• Certaines pharmacies choletaises proposent des rendez-vous en téléconsultation pour tout besoin ponctuel, en attendant de trouver une solution pérenne. Ces rendez-vous en téléconsultation peuvent permettre aussi de renouveler les ordonnances.



En mouvement pour notre santé mentale

Du 7 au 20 octobre, c'est la 35^e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.

Professionnels, usagers, familles et tous les partenaires organisent des temps forts pour informer et sensibiliser le grand public avec un message clair : il est important de prendre soin de sa santé mentale comme on prend soin de sa santé physique. Au-delà d'une référence aux Jeux olympiques et paralympiques, le thème choisi cette année "En mouvement pour notre santé mentale", est l'occasion de rappeler que, pour l'Organisation Mondiale de la Santé, "l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit. Elle permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux en agissant sur l'estime de soi. Elle favorise l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété".



À cet effet, toute activité physique compte : les déplacements, le travail, les tâches ménagères, le sport ou les loisirs... Ainsi, "la mise en mouvement de chacune et chacun relève d'une responsabilité individuelle et sociétale. La santé mentale concerne tous les champs de la vie quotidienne. Nous sommes tous légitimes pour participer aux animations proposées à Cholet et ainsi faire tomber les préjugés", invite **Antoine Rameh**, Conseiller municipal délégué à la Santé.

Jeudi 10 octobre / 19h

L'Autre Usine

Bouge en musique !

Bien dans mon corps, bien dans ma tête

Venez nombreux participer à une séance de remise en forme, ludique et dynamique, animée par un coach sportif de la Jeune France de Cholet.



Gratuit (inscription auprès de L'Autre Usine) ou 02 41 30 03 00

Samedi 12 octobre / 14h-18h

Place Rougé

Village santé mentale

• Stands d'information

Professionnels de la santé mentale, usagers et représentants des familles d'usagers seront présents pour répondre à vos questions et vous apporter des conseils pour prendre soin de votre santé mentale.

- **Animations photos** pour lutter contre la stigmatisation.
- **Animations** : parcours dynamique et ballons pour les enfants, simulateur de vieillesse.
- **Flash mob** toutes les heures à partir de 14h.



Gratuit / Ouvert à tous
Découvrez la chorégraphie

Mardi 15 octobre / 10h-18h

Médiathèque Élie-Chamard

Bibliothèque des livres vivants

Quels regards portez-vous sur la santé mentale ? Et si vous alliez à la rencontre d'un livre vivant pour mieux la comprendre ?

La bibliothèque des livres vivants est l'occasion d'une rencontre conviviale avec des personnes concernées par un trouble psychique. Lors d'un tête-à-tête de 20 min, ces personnes – les livres vivants – partagent avec vous leur vécu et leur expérience de rétablissement. Découvrir un livre vivant c'est écouter une histoire de vie, parfois singulière, aller à la rencontre des autres, des différences et peut-être faire tomber certains préjugés.



Gratuit (inscription auprès de la Médiathèque) 02 72 77 23 41

Octobre Rose : l'importance du dépistage

À l'occasion du mois de sensibilisation Octobre Rose, dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein, les acteurs associatifs et institutionnels du territoire se mobilisent.

Plusieurs enjeux et objectifs entourent ce mois de manifestations : relayer au plus près des habitants les campagnes de prévention et les programmes nationaux de dépistage du cancer du sein, informer et sensibiliser la population et augmenter le taux de participation au dépistage organisé.

Savoir, c'est pouvoir agir

Le dépistage du cancer du sein n'est plus un tabou et il peut sauver la vie. Le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme en France et la première cause de décès par cancer. En 2023, il est estimé 61 000 nouveaux cas et environ 12 000 décès. Depuis de nombreuses années, nous constatons en France une baisse de la participation au dépistage organisé avec moins d'une femme sur deux qui réalise une mammographie tous les deux ans.

Le taux de participation en Pays de la Loire était de 53,2 % en 2022-2023 mais reste loin des objectifs nationaux de 70 %. Toutes les femmes âgées entre 50 et 74 ans sont pourtant concernées : le dépistage du cancer du sein permet de détecter des cancers le plus souvent à des stades précoces et augmente ainsi les chances de guérison et améliore la qualité de vie avec des traitements moins lourds. ■



Plusieurs temps forts sont proposés :

Du 7 au 10 octobre

Ateliers bien-être

Polyclinique du Parc

Les patients du service d'oncologie de la Polyclinique du Parc pourront découvrir et participer à des ateliers organisés par les intervenants de l'association *Après l'envol* : boxe douce, gym adaptée, bien-être, relaxation, sophrologie, soins des mains et des ongles, danse, art-thérapie... Moments appréciés par les patients qui rapportent avoir mieux vécu la séance de chimio grâce à ce temps de bien-être et de découverte de soi.

Mardi 8 octobre / 20h

Ciné-débat "La Tresse"

CGR Arcades Rougé

Projection du film "La Tresse", de Laetitia Colombani (2023).

Le Dr Mathilde Vital, chirurgien en sénologie et gynécologie de la Polyclinique, interviendra après la projection pour

échanger sur l'importance du dépistage du cancer du sein.

Places en vente directement au CGR.

Tarif 6 €

Dimanche 13 octobre / de 8h à 13h

Marche rose

Stade Omnisports

En famille ou entre amis, venez marcher contre le cancer du sein. Organisée par les Anysetiers du Choletais en partenariat avec l'association *Vivre Comme Avant* et au profit des femmes soignées pour un cancer du sein au Centre hospitalier de Cholet.

4 circuits sont proposés : 3, 9, 12 ou 17 kilomètres (Parc de Moine, Coulée verte, Parc du Menhir, Ribou'cle)

Tarif : 6 €



Programme complet
et inscriptions



Le tissage en façade du futur Palais des Sports est un clin d'œil à l'histoire textile du Choletais.

Un Palais des Sports pour une ambiance décuplée

Le futur Palais des Sports se veut un équipement structurant pour le rayonnement du territoire. Cholet Agglomération souhaite, grâce à lui, renforcer son positionnement sur le secteur de l'événementiel sportif. Cette nouvelle salle multisports sera évidemment à dominante "Basket". L'objectif premier est d'accompagner le développement de Cholet Basket. Elle disposera donc de tous les locaux indispensables à la résidence du club de haut niveau et d'une salle de sport annexe pour les entraînements.

6 000 places assises

Avec une capacité d'accueil de 6 000 places assises réparties sur deux couronnes, le Palais des Sports offrira également une grande souplesse d'utilisation. Sa modularité permettra d'accueillir d'autres disciplines telles que le volley, la gymnastique ou la boxe par exemple, mais aussi des spectacles ou séminaires.

Le point de vue des architectes

"Notre proposition a pour vocation de faire de ce Palais des Sports un lieu de vie et de mouvement, un lieu de partage de l'espace public, ouvert et vivant, un lieu capable de marquer son temps en termes d'attractivité et d'architecture."

Une meilleure expérience spectateur

Le projet conduit par les agences d'architecture Chabanne et Grégoire est pensé sous le modèle d'une aréna. L'objectif est de garantir une expérience spectateur exceptionnelle. Avec une visibilité optimale quel que soit l'emplacement dans la salle, le futur Palais des Sports promet de décupler l'ambiance. L'effet "chaudron" de La Meilleraie sera d'ailleurs préservé par les concepteurs, en jouant notamment sur la proximité entre les premiers rangs de gradins et le parquet.

L'ambiance intérieure est prévue aux couleurs rouge, noir et blanc.





Le Palais des Sports sera un espace public, ouvert et vivant.

Boulodrome : seconde tranche

Les abords du Boulodrome inauguré en mars dernier poursuivent leur mue. Au programme, nouvelle passerelle et végétalisation du site de Saint-Melaine.

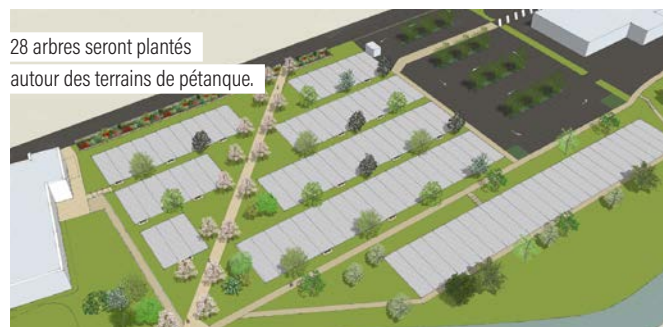


DR

Une passerelle

La passerelle qui reliera le Boulodrome à La Meilleraie sera accessible à la fin du mois d'octobre. Le nouveau pont a pour objectif de créer un lien entre les deux complexes sportifs séparés jusqu'à présent par la Moine. L'idée est de mutualiser les parkings. La passerelle de 48 mètres, réservée aux piétons et cyclistes, sera adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Afin de garantir une installation rapide, le chantier conduit par l'entreprise Verchéenne se déroule en deux phases. La première étape a eu lieu cet été. Elle consistait à la préfabrication hors site de la passerelle. Les trois morceaux qui la constituent seront ensuite assemblés directement sur la berge, côté Meilleraie. À la fin du mois, elle sera grutée au-dessus de la Moine.



28 arbres seront plantés autour des terrains de pétanque.

DR

Un extérieur plus vert

En parallèle de ce chantier, la Direction des Parcs, Jardins et du Paysage sera en charge dès le 14 octobre de l'aménagement des 96 terrains de pétanque extérieurs du Boulodrome. Après concertation des clubs sportifs, il a été relevé une absence d'ombrage. L'idée est d'assurer le verdissement du site. Au total, 6 800 m² de surface gazonnée, 28 arbres, 80 arbustes et 300 couvre-sols vivaces seront plantés. En plus de l'installation de bancs et d'assises, une piste cyclable va être créée rue Saint-Melaine menant à la nouvelle passerelle. ■

Conception durable

La conception de ce Palais des Sports se veut exemplaire dans son approche environnementale. En effet, l'emploi de matériaux biosourcés sera optimisé afin de répondre à la RE2020 (charpente bois, isolant laine de bois ou fibre de bois...) ou encore 2 150 m² de panneaux photovoltaïques recouvriront la toiture, notamment. Le coût global de l'opération est estimé à 59 316 000 € TTC. ■

Illustrations: ©Chabanne Architecte, Agence Grégoire Architectes et AEP studio - Images non contractuelles

Verdir les **cours d'écoles** pour nos **jeunes** **pousses**

Ça c'est **CHOLET !**

La Ville de Cholet s'est engagée dans un programme de renaturation des 35 cours d'écoles publiques de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet. La végétalisation de ces espaces, réalisée en concertation avec les enfants, leur permettra de bénéficier d'exté-

rieurs plus frais et plus agréables pour faire face au changement climatique.

Les petits Choletais pourront s'épanouir au quotidien au milieu de véritables oasis.

 cholet.fr



En savoir plus

CHOlet 
ville et agglomération



Schéma du futur aménagement
réalisé sur le boulevard Victor-Hugo

Embellissement de boulevards

La Ville mène deux importants chantiers d'embellissement des boulevards Hérault et Victor-Hugo. Ces opérations de requalification permettront d'améliorer le cadre de vie des Choletais, à travers la végétalisation, la prise en compte des déplacements doux et leur sécurisation.

Il y a du mouvement dans le quartier de la République depuis cette rentrée. Et pour cause, les boulevards Hérault et Victor-Hugo sont en cours de réaménagement. "Il s'agit de requalifier ces 2 axes en prenant en compte la sécurité des usagers, la création d'itinéraires cyclables, la préservation des capacités de stationnement, tout en désimperméabilisant et végétalisant au maximum les espaces", explique **Annick Jeanneteau**, Adjointe au Maire en charge de la Voirie. Après l'enfouissement des réseaux, les travaux se poursuivent jusqu'en avril. Les plantations auront lieu à l'automne 2025. "Des réunions d'information ont été organisées au printemps dernier pour présenter ces projets aux riverains. Comme avec les Rencontres Citoyennes, nous accordons une place importante à la concertation lors de projets importants comme ceux-là", précise l'élue. Notons qu'avec ces nouveaux chantiers, ce sont 1,5 km de voies cyclables supplémentaires qui seront aménagées.

Boulevard Victor-Hugo

- Création d'un sens unique de circulation (rue de l'Oisillonnette > place de la République) pour apaiser la circulation
- Sécurisation de l'entrée du collège (plateau surélevé)
- Création d'une bande cyclable en double sens de circulation (680 m)
- Maintien de la capacité de stationnement (places en pavés enherbés)
- Végétalisation (massifs et pieds d'arbres)
- 54 arbres conservés / 15 nouveaux plantés / 19 arbres en mauvais état sanitaire abattus
- Désimperméabilisation : 1 565 m²
- Enfouissement des réseaux aériens
- Remplacement de l'éclairage public en LED

Coût global de l'opération :
880 000 € TTC.

Boulevard Hérault

- Création d'une piste cyclable unidirectionnelle, de chaque côté de la chaussée (820 m)
- Maintien de la capacité de stationnement (places en pavés enherbés)
- Végétalisation (massifs et pieds d'arbres)
- 32 arbres conservés / 30 nouveaux plantés / 7 arbres en mauvais état sanitaire abattus
- Désimperméabilisation : 1 604 m²
- Enfouissement des réseaux aériens
- Remplacement de l'éclairage public en LED

Coût global de l'opération :
770 000 € TTC. ■

Se mouiller pour **une eau de qualité**

Ça c'est **CHOLET !**

Cholet Agglomération, primée pour ses actions en faveur de la transition agroécologique, est engagée depuis plus de quinze ans dans la protection des captages qui alimentent l'agglomération en eau potable. Avoir accès à une eau potable de qualité, préserver les ressources pour satisfaire à la fois les

besoins des populations, des milieux naturels, des agriculteurs et des industriels, tels sont les enjeux environnementaux majeurs de notre territoire.

Alors à votre santé, avec l'Eau de Cholet !

 cholet.fr



En savoir plus

CHOlet 
ville et agglomération

Remise des clefs du logement passerelle



Laurence Texereau (au centre) remet les clés de l'hébergement "passerelle" à Vincent Biry, Directeur de l'association Bon Pasteur 49.

"C'était important pour nous d'entendre les associations, d'entendre les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accompagnement du public", insiste **Laurence Texereau**, Adjointe au Maire, en charge de la Solidarité et de la Famille. La maison remplace l'appartement de la rue de la Casse, détruit il y a deux ans par un incendie. Plus grande, avec une superficie de 138 m², la maison double sa capacité d'accueil puisqu'elle dispose de dix places (soit 2 à 3 familles).

L'idée est d'accompagner des familles connaissant de graves difficultés. Elles pourront y apprendre ou réapprendre à devenir locataires. Après avoir signé un contrat avec le foyer, elles participent aux frais d'hébergement et d'entretien en fonction de leurs capacités financières.

Un logement de transition

Accompagnées par le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Bon Pasteur – Foyer Pelletier, chaque famille peut y habiter pour une durée allant de quelques semaines à quelques mois. La vocation de ce logement est de servir de passerelle. C'est une transition, la dernière étape du dispositif d'accompagnement adapté, avant que les familles investissent leur propre logement en toute autonomie. Elles y intègrent les règles pour entretenir, s'approprier et bien habiter son domicile, épaulées par les intervenants de l'association. ■

Le CCAS de Cholet, dans le cadre de ses compétences en matière sociale, renouvelle son partenariat avec l'association Bon Pasteur 49 - CHRS Pelletier, avec la mise à disposition d'un logement. Une volonté politique du CCAS en réponse aux difficultés d'hébergement d'urgence rencontrées par certains habitants sur le territoire.

Situé près de la Gare, le logement - une maison de type T6 - a été rénové par la Ville. Montant des travaux : 72 500 €.

Un partenariat solidaire avec Dorel



Laurence Texereau, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité et à la Famille et Vice-Présidente du CCAS de Cholet, Clémence Hourlier, chargée de marketing chez Dorel Juvenile et Jean-Michel Douillard, Chef du service Solidarité-Insertion.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cholet a reçu un don important de matériels de puériculture de la part de Dorel Juvenile. "Nous officialisons aujourd'hui un partenariat qui existe depuis 2021 avec la société Dorel", introduit **Laurence Texereau**, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité

et à la Famille. À cette époque déjà, le CCAS avait pu bénéficier d'un don de matériels de puériculture, au profit des familles en difficulté. "Nous avons beaucoup de demandes, que nous étudions au cas par cas", note **Clémence Hourlier**, chargée de marketing chez Dorel Juvenile.

Biberons, sucettes, doudous, sets de toilette, sacs à langer, poussettes, nacelles... au total, ce sont 5 palettes qui ont été livrées. Une véritable bouffée d'air compte tenu des besoins en constante augmentation. "Les CCAS sont habilités à recevoir des dons, qui sont toujours les bienvenus, à l'heure des restrictions budgétaires", précise l'élue.

Kits de naissance

Les petits articles (tétines, biberons...) sont remis gratuitement aux familles lors des distributions alimentaires aux Paniers du Planty. Les équipements plus volumineux et coûteux, font l'objet d'une décision d'attribution par la Commission de secours du CCAS, sur présentation d'un rapport d'un travailleur social partenaire. "La dernière Analyse des Besoins Sociaux révèle un nombre croissant de monoparentalité précoce sur Cholet, de très jeunes femmes parfois en déni de grossesse, qu'il faut accompagner dès la sortie de la maternité. Il nous semble important de construire cette solidarité locale, au profit des familles choletaises", conclut Laurence Texereau. ■

Faire du développement durable un jeu grandeur nature

Ça c'est CHOLET !

Et si vous releviez des défis amusants tout en faisant du bien à Cholet et à la planète ? Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial porté par Cholet Agglomération, la Ville de Cholet s'associe à la création et au développement de l'application Go Fusion. Une application gratuite de jeu qui

récompense les actions en faveur de la transition écologique.

Alors téléchargez Go Fusion et commencez à transformer votre environnement choletais, pour le meilleur et le meilleur !

 cholet.fr



En savoir plus

CHOlet 
ville et agglomération



Égalité femmes-hommes

Cholet Agglomération et la Ville de Cholet viennent de publier leur rapport commun en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Retrouvez-le sur cholet.fr

Malgré de nombreuses avancées, des inégalités persistent entre les femmes et les hommes. Chaque année, la Ville de Cholet et Cholet Agglomération, dont les services sont mutualisés, éditent un rapport commun. Il dresse le bilan de leurs effectifs ainsi que les initiatives menées autour de cet enjeu de société.

Féminisation des agents permanents

Le rapport 2023 montre une féminisation des effectifs permanents, avec 1 132 agents femmes sur un total de 1 710 fonctionnaires. On compte d'ailleurs plus de femmes dans chacune des catégories (A,B,C). Toutefois, la répartition par filière n'est toujours pas proportionnelle. Les femmes sont surreprésentées en filière administrative, sociale et médico-sociale et moins présentes

dans les filières technique (33 %), sportive (40 %) ou encore celle de la sécurité (21 %). Alors que l'ensemble des offres d'emploi sont ouvertes à tous, il semble toujours difficile de recruter des hommes pour des postes dits féminins, et inversement.

De plus, les femmes sont moins nombreuses à occuper des postes de direction (42 %). En revanche, 51 % des chefs de service sont des femmes.

Des écarts de salaire

Côté salaire moyen, des écarts de rémunération persistent, bien que dans la fonction publique la grille salariale est identique peu importe le genre. À temps de travail équivalent, pour un même poste, il n'y a pas de différence.

Cette nuance s'explique notamment parce que les temps partiels sont majoritairement demandés par des femmes. ■

Répartition des effectifs permanents en 2023

34 %
578 Agents
Hommes



66 %
1 132 Agents
Femmes

INFOS



Le rapport égalité femmes-hommes est disponible sur cholet.fr

Cholet Passion - 37 élus

C'est pas de ma faute !

À l'aube de son départ de Bercy, le ministre de l'Économie a brillé ces dernières semaines par son incompétence et son incorrection envers les élus locaux. Celui qui, au cours des 7 dernières années, a martelé ses discours à coup de "quoi qu'il en coûte" pour favoriser la croissance, n'assume pas ses responsabilités et accuse "le train de vie dispendieux" des collectivités locales pour justifier la situation budgétaire catastrophique de la France.

De tels propos font bondir ! Un homme politique ne doit-il pas assumer son action et donc son bilan ?

Les 3 000 milliards de dette et la situation désastreuse des finances publiques ne dépendent-elles pas des décisions prises par le Président et son ministre de l'Économie ?

Chères Choletaises, chers Choletais, une mise au point s'impose face à tant de médiocrité. Les mots sont forts. Mais ces propos sont inaudibles pour les élus locaux.

C'est donc loin des ors de la République que les élus locaux bouclent leur budget et font un travail de terrain. C'est avec pragmatisme qu'ils mènent leur engagement envers leurs concitoyens.

En tant qu'élus, nous avons l'obligation de présenter et de faire voter un budget équilibré. C'est somme toute logique comme dans n'importe quel foyer français. Vivre à crédit n'est pas une solution, loin de là nous direz-vous. Ce n'est aucunement l'obligation de l'État français qui vit à crédit depuis des années... emprunte... emprunte pour éviter le couac...

Au fil des années, le ministre de l'Économie et des Finances a ainsi dilapidé l'argent public en pensant peut-être que nous étions sûrement dans un contexte économique favorable et que la conjoncture aurait évolué en notre faveur.

Même une personne avec des connaissances basiques en économie aurait compris que le bateau coulait... sauf nos gouvernants apparemment. En Europe, nous avons vu ces dernières années les situations catastrophiques de la Grèce, de l'Espagne ou encore du Portugal. La France n'est pas à l'abri.

Pour le ministre démissionnaire, la dette française atteint donc des sommets à cause des collectivités locales. Les dépenses de fonctionnement des collectivités ont augmenté avec

l'inflation, les coûts de l'énergie mais aussi la revalorisation des traitements des fonctionnaires, votée par l'État mais assumée par les collectivités.

Et qu'en est-il des dotations qui ont fortement diminué sous la présidence Hollande et qui n'ont pas augmenté...? Et que dire de la décentralisation et de la non-compensation des coûts par l'État ?

Un exemple d'actualité et très explicite est celui des élections législatives. Non prévues au calendrier électoral et donc au budget 2024 de la commune, leur organisation a coûté 134 000 € à la Ville de Cholet. Quelle somme reverse l'État ? 10 centimes par bulletin de vote et 44,73 € par bureau de vote, soit un remboursement total d'environ 15 977 € !

Très clairement, ce sont 134 000 € en moins au service des Choletaises et des Choletais.

Enfin, il convient peut-être de rappeler au ministre sortant qu'une collectivité locale participe à l'économie de son territoire en investissant, en se développant, en construisant... Sous-entendre aujourd'hui que la situation économique dans laquelle se trouve notre pays est de la responsabilité des élus locaux est un pur mensonge, une manœuvre de politique politicienne pour se dédouaner.

Un ministre de l'Économie qui a cautionné cette dérive par l'action qu'il a menée devrait s'abstenir de tels propos et éviter de donner des leçons.

Ici, à Cholet, nous allons même salarier des médecins généralistes, l'État ne répondant plus au besoin de la population. L'absence de politique nationale en matière de santé depuis des décennies ne permet pas d'offrir un système de santé digne de ce nom à nos concitoyens.

Chères Choletaises, chers Choletais, rassurez-vous.

Nous continuerons à gérer les deniers publics de façon responsable. Rappelons que les taux d'imposition de la Ville n'ont pas augmenté depuis 2018 et ce, malgré une hausse du coût de la vie et une inflation galopante.

Comprenez que de telles inepties venant d'un ministre sur le départ ne sont pas tolérables pour les élus engagés et investis que nous sommes.

Naturellement Cholet - 3 élus

Pourquoi mettre en place la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

La THLV consiste à assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les **résidences secondaires** et **autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale**. Cette taxe ne concerne pas les foyers modestes qui ne sont pas généralement propriétaires de maisons secondaires. Mettre en place la THLV assurera de **nouvelles ressources fiscales** de façon mesurée et inciterait les propriétaires à **remettre sur le marché de la location ou de la vente des biens immobiliers qui en étaient sortis**. Les collectivités qui mettent en place la THLV (Angers et Saumur l'ont déjà fait) peuvent, en amont demander aux services fiscaux de leur notifier la liste des logements vacants sur leur territoire. Il existe des cas d'exonération prévus par le code des impôts et un outil d'aide mis en place par l'État : <https://zerologementvacant.beta.gouv.fr/> Les conseils municipal ou d'agglomération doivent voter cette décision avant le 1er octobre de chaque année pour qu'elle s'applique à compter de l'année suivante.

Cholet Autrement - 3 élus

Avez-vous reçu une lettre des services de l'environnement vous demandant de rentrer vos poubelles avec la menace de confisquer celles qui resteraient dehors?

Prenant cela au mot, quelques riverains agacés face aux trottoirs encombrés et dérangés par les mauvaises odeurs, ont contacté ces services, aucune réponse satisfaisante ne leur a été faite, les agents avouant leur impuissance à régler ce problème.

Les mauvaises odeurs, sont principalement dues à la décomposition des biodéchets. Or depuis janvier 2024, il y a obligation de séparer les biodéchets du reste des ordures ménagères, la collectivité devant donner aux citoyens les moyens de le faire. On les attend toujours ! Un ramassage de conteneurs aérés mis à disposition des citoyens, aurait été une solution.

Elle n'a pas été retenue. Sans anticipation, ni accompagnement l'apport volontaire prévu, générera bien d'autres résistances.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Du 12 oct. au 30 nov

Broyage de végétaux

Cholet Agglomération renouvelle son opération de broyage de branchages et déchets verts pour les particuliers. Objectifs : limiter les apports en déchèterie et valoriser ce type de déchets dans les jardins.

À Cholet et dans les communes de l'Agglomération.

Infos et inscriptions : environnement.cholet.fr



© Cholet Triathlon

Dimanche 13 octobre

Duathlon de Cholet

L'association Cholet Triathlon organise son épreuve annuelle. Cette année, il s'agit d'un duathlon, à réaliser en individuel ou en relais.

Deux formats au choix :

- **S** : 5 km de course à pied, 20 km de vélo, et 2,5 km de course à pied.
- **M** : 10 km de course à pied, 40 km de vélo, et 5 km de course à pied.

Étang des Noues

Infos : triathlon.cholet.free.fr

12 et 13 octobre

Salon du Mariage et de la Fête

Save the date ! Le Salon du Mariage de Cholet revient à La Meilleraie. Une soixantaine d'exposants proposeront des services et prestations variés pour un mariage à votre image. Six défilés mettront en lumière les collections de robes et costumes de cérémonie.

Parc des Expositions de la Meilleraie | 9h30-18h30

Infos : parcexpo-cholet.com



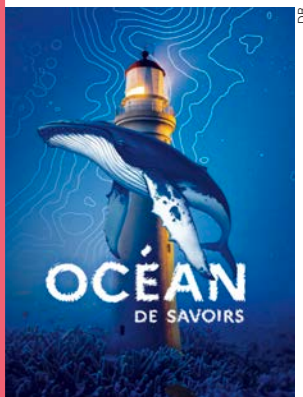
12 et 13 octobre

Fête de la science

Le Musée du Textile et de la Mode, en partenariat avec Terre des Sciences, se transforme en Village des sciences le temps d'un week-end. Des espaces d'animations, de démonstrations et d'expositions pour tester, échanger, expérimenter.

Musée du Textile et de la Mode

Infos : culture.cholet.fr



© Melvyn-Augus

Dimanche 27 octobre

10 km de Cholet

Avis aux adeptes du running : la course organisée par Les Foulées Choletaises et labellisée par la Fédération française d'athlétisme est de retour. Elle fait partie des épreuves qualificatives pour le championnat de France. 3 000 coureurs sont attendus au départ.

Retrait des dossards : parking du Stade Omnisports | 8h

Infos : lesfouleescholetaises.com



Pourquoi et comment prendre soin de ma santé ?

Pédiatre, ophtalmologue, ORL, dentiste, orthophoniste, pédopsychiatre... tu as peut-être déjà consulté ou entendu parler de ces spécialistes ? Ils sont tous là pour t'aider à prendre soin de ta santé physique et mentale. Mais sais-tu que toi aussi, chaque jour, tu as les clés pour rester en bonne santé ?

La santé est un état de bien-être physique et psychique. Être en bonne santé te permet de te sentir bien.

Ce que tu peux faire pour prendre soin de ta santé :

- > **bien te laver tous les jours** et t'occuper de ton hygiène dentaire et corporelle ;
- > **te brosser les dents** après les repas ;
- > pour les dents, changer de brosse à dents tous les 3 mois et consulter régulièrement le dentiste ;
- > le matin, **prendre un bon petit-déjeuner équilibré**, pour avoir des forces pour toute la journée ;
- > **manger équilibré**, ni trop gras, ni trop salé ou trop sucré (5 fruits et légumes par jour) ;
- > **faire du sport ou avoir une activité physique** chaque jour ;
- > **jouer dehors**, te promener, prendre l'air ;
- > **ne pas passer trop de temps sur les écrans** (télé, ordinateur, tablette, smartphone, console de jeux...)



- > **te coucher de bonne heure** pour avoir un bon sommeil ;
- > **lire, faire des jeux de société, t'amuser !**

Et bien sûr, lorsque tu es malade, il est nécessaire de consulter un médecin et de bien suivre ses recommandations : te reposer et bien prendre les médicaments qu'il t'aura prescrits.



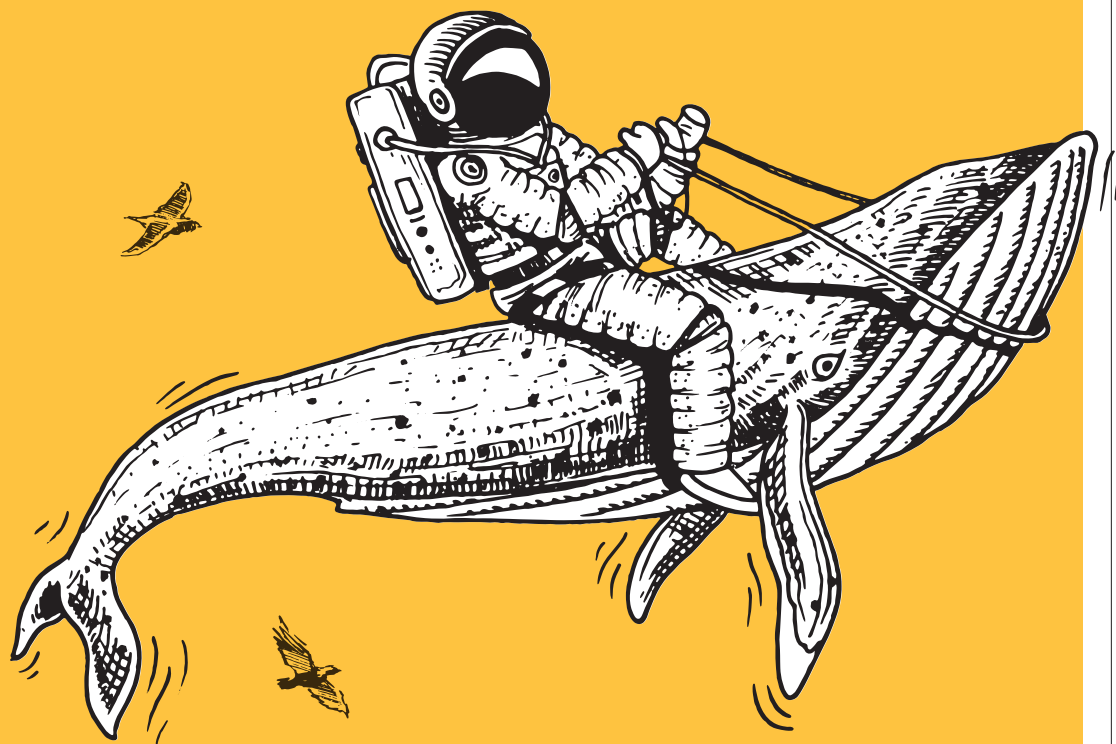
info

Le savais-tu ?

Pour éviter certaines maladies comme la rougeole, la rubéole, la coqueluche ou la méningite, il est nécessaire de recevoir les vaccins obligatoires, et de bien faire ses rappels. Pour savoir où tu en es, ton carnet de santé est bien utile !

NOUVELLE

**SAISON
CULTURELLE
DANS NOS
COMMUNES**



2024/2025

ITINÉRANCES

PROGRAMME SUR CHOLET.FR



CHOlet[®]
agglomération

**Infos
pratiques**

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur **cholet.fr**
votre Cholet mag en version
audio, enregistré par l'Association
des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal
d'information, réalisé par la
direction de la Communication
de la Ville de Cholet et de
Cholet Agglomération

Directeur de la Publication :
Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@
choletagglomeration.fr

Direction de la Communication :
Delphine Stéphan

Rédaction en Chef :
Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux,
Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel

Photos : David André, Étienne
Lizambard, Marie-Noëlle Deh,
Élise Juhel, Marion Goux,
Shutterstock

Composition : Stéphane Blanchard
et Mathieu Guillez

Relecture : Agence
Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 700 exemplaires

Dépôt légal octobre 2024



KLEK ENTÒS

OSEREZ-VOUS ?

Il n'est ni magicien, ni mentaliste, il est... Klek Entòs ! Klek Entòs est un être extrêmement mystérieux, tout droit sorti d'un film de Tim Burton. Dans un univers à la fois poétique et inquiétant, il invite les spectateurs à prendre conscience de leurs propres peurs et à les affronter, afin d'en faire leur force. Oserez-vous en savoir plus ? Le seul magicien à avoir été 2 fois finaliste de "La France a un incroyable talent".

"De bout en bout, Klek Entòs déroule à merveille son univers onirique."

LE PARISIEN

"1h20 de mystère, de frissons et de poésie parfaitement maîtrisés."

ARTEFAKE



Jeudi 7 novembre
à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations
billetterie.cholet.fr



L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

